

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA

## POLYNÉSIE FRANÇAISE

PARAISANT LE 15 ET LE DERNIER JOUR DE CHAQUE MOIS

Matahiti 114  
N° 13

TE VEA A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 23  
no Tīunu 1965

ABONNEMENTS			PRIX DU NUMERO :		ANNONCES ET AVIS	
	Un an	Six mois (Francs Pacifique)	3 mois	Polynésie, France et T.O.M. : 25 fr. - Etranger : 35 fr.	Annonces judiciaires, commerciales et annonces diverses : la ligne..... 30 fr.	
Polynésie française.	450 fr.	240 fr.	130 fr.	Les demandes d'abonnement et d'annonces devront être adressées au Chef de l'Imprimerie à Papeete.	Les mêmes renouvelées : la ligne..... 15 fr.	
France et territoires d'Outre-mer.....	470 fr.	250 fr.	135 fr.	Les abonnements et les annonces sont payables d'avance.	Publications de sociétés philanthropiques, littéraires, scientifiques, sportives, etc.. 15 fr.	
Etranger.....	600 fr.	350 fr.	200 fr.	Les annonces doivent parvenir à l'Imprimerie au plus tard 6 jours ouvrables avant la parution du journal.	C.C.P. Papeete N° 1139 - B.P. N° 117	

## ALLOCUTIONS

prononcées à la Séance d'ouverture de la

### 1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE

de la Polynésie Française, le 11 mai 1965.

**Par Monsieur Teivitu PITO**DOYEN D'AGE A L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Monsieur le Gouverneur,

Mesdames, Messieurs,

Dans cette enceinte où ma voix se fait entendre sans passion mais, je l'espère, avec l'autorité qui s'attache à la consécration de l'âge, j'apprécie de pouvoir une nouvelle fois m'exprimer devant vous en tant que doyen de votre respectable Assemblée.

Je voudrais tout d'abord, en notre nom à tous, exprimer au Gouverneur SICURANI la bienvenue dans cette Assemblée. Monsieur le Gouverneur, nous aimons en vous votre jeunesse qui est le présage de longues années que vous aurez à passer parmi nous, votre façon de sourire qui nous met à l'aise et aussi l'habileté que vous avez déjà déployée en maintes circonstances et qui nous donne confiance.

Messieurs les Conseillers, les réflexions que je développais ici même, le 26 mai dernier, à la séance d'ouverture de la première session ordinaire, ont semblé, paraît-il, à certains, enrobées d'un manteau qui en voilait la précision. C'est dans le souci d'être parfaitement entendu que je développerai aujourd'hui la trame des pensées dont je m'étais plu, il y a un an bientôt, à vous faire la confidence. Et que le Président élu de cette Assemblée ne prenne pas ombrage du rappel que je fais de considérations passées, comme si le discours qu'il a présenté le 10 novembre 1964 à l'ouverture de la session budgétaire n'avait pas eu d'audience dans cette salle. Mais les hommes d'un certain âge — et vous permettez que je me range parmi eux — considèrent qu'une aimable détermination n'est en rien une obstination critiquable.

Deux événements majeurs ont marqué, à mes yeux, les cours de ces derniers mois. Il y a eu, d'abord, l'affirmation de la présence du CEP et, en second lieu, la pacifique crise politique qui a changé la majorité de cette Assemblée, sans pour autant d'ailleurs faire sortir de la réserve dans laquelle on semble se complaire à la maintenir la formation très éclectique où se sont réfugiés les « non-inscrits » auxquels j'ai l'honneur d'appartenir.

L'affirmation du CEP d'abord. Je vous disais l'an dernier :

« Notre pays entr'ouvre sous nos yeux, et cela est important, une nouvelle page de son histoire. Les chapitres « n'en sont encore qu'ébauchés. » Comme le monde va vite pour quelqu'un qui, comme votre doyen, regarde, sans être le moins du monde blasé, les jours succéder aux jours. Papeete, cité paisible, endormie au bord d'un lagon si souvent chanté, est devenue une ruche bourdonnante où il est difficile de dire quel est le plus grand sujet d'étonnement. Est-ce de voir sortir des eaux ce port grouillant de bateaux, de navires et de mazout tandis qu'avec mélancolie disparaît l'harmonieux îlot MOTU-UTA comme happé par une tentacule dévorante ? Est-ce la disparition des maisons de bois qui ont abrité tant de ménages discrets et de modestes négoce pour céder la place aux blocs de ciment orgueilleux, dressés les uns au-dessus des autres, et où les stocks ne font plus que transiter ? Est-ce l'aspect de nos rues qui ont perdu leur clientèle paisible et qui sont aujourd'hui sillonnées d'engins de toute sorte qu'à notre grand ébahissement arrivent toutefois à dompter — et ici je rends hommage à l'heureuse initiative de la Municipalité de Papeete — certains feux rouges judicieusement disséminés ? Est-ce cette impossibilité de stationner qui pose à tous les utilisateurs de moyens mécaniques des problèmes de tous les instants, puisque la création de « parkings » que j'avais préconisée n'a pas été retenue ? Est-ce l'afflux d'une jeunesse dévergondée autour des bars où l'on cherche un oubli vieux comme le monde ou un plaisir que l'on veut prendre tout de suite comme si demain il était trop tard ? Est-ce la surprise de ces paysages jadis si beaux qui se déforment sous nos yeux inhabitués à ces glacis que l'on a hâte de voir verdoyants, inhabitués à la chute des arbres que les scies coupent avec une rage stridente ? Et je pourrais continuer longtemps cette énumération étonnante...

A cette nouvelle page tournée de notre histoire, une seule réponse : le CEP, puisque le tourisme, hélas ! n'est encore qu'un modeste artisan de notre vie tapageuse. Vous-mêmes, Messieurs les Conseillers, qui par un renversement de majorité avez songé peut-être apporter votre marque personnelle aux événements, qu'y avez-vous changé ? Bien peu sans doute, puisque le rythme de la vie que nous connaissons n'en a pas été affecté. Au-delà de nos petites querelles locales auxquelles, comme tous les humains, nous voulons attacher quelque importance, le pays entier est confronté avec les réalités : le plein emploi des travailleurs est assuré, la prospérité sourit à qui sait oser, la vitalité s'exprime sous des formes insoupçonnées de nous, le progrès est à notre porte et la part du gâteau est si grande que les Marquises comme les Australes en disputent un morceau aux Tuamotu comme aux Iles de la Société.

Bien sûr, tout n'est-il pas parfait, mais sachons dire notre reconnaissance à notre Mère-Patrie, la France, qui nous a sortis de notre sommeil, sommeil sans doute qui, comme tous les repos, n'avait pas que des mauvais côtés, mais qui aurait fait de nos jeunes d'aujourd'hui, de nos enfants de demain des inadaptés et de nous-mêmes des insatisfaits.

Et puisque l'occasion s'en présentera bientôt de témoigner et notre affection et notre fidélité à l'homme qui détient dans ses mains le sort non seulement de notre pays mais aussi, et pour une part immense, le sort du monde entier, disons dès aujourd'hui avec foi et de tout cœur :

Vive le Général de GAULLE !

Vive la FRANCE !

Vive la POLYNESIE FRANÇAISE !

## Par Monsieur le Gouverneur Jean SICURANI

CHEF DU TERRITOIRE

Monsieur le Doyen,

Mesdames,

Messieurs les Conseillers,

Quatre mois après mon arrivée dans cette lointaine terre française, c'est la première fois que l'occasion m'est donnée de prendre la parole devant votre Assemblée, pour ouvrir la session administrative de 1965 et pour vous présenter, au nom du Conseil de Gouvernement, la situation économique et financière du Territoire.

Laissez-moi vous dire d'abord l'honneur et le plaisir que j'en ressens. L'appréhension aussi, car c'est peu de quatre mois pour prendre une vue complète d'un pays où les choses, depuis quelque temps, se sont mises à aller très vite.

Que de changements entre le Tahiti d'il y a quelques années, que j'imagine sans trop d'effort, et le Tahiti que nous avons sous les yeux. Ces transformations, que bien d'autres pays ont connues dans le monde et qui sont liées au progrès général des sciences et de la technique, sont arrivées plus tard en Polynésie et avec une soudaineté qui a souvent surpris les pouvoirs publics.

A FERURI ATEA I TE OHIPA O TA OUTOU E OPUA RA.

« Il faut prévoir avant d'agir », dit un proverbe maori.

Mais, bien souvent, on n'a pas eu le temps de prévoir. Si bien qu'aujourd'hui, l'administration de la Polynésie nous pose, dans tous les domaines, des problèmes nombreux et fort complexes.

Les uns naissent de cette poussée de croissance que connaît le pays, si soudaine et si marquée, dans certains secteurs, qu'elle en est devenue spectaculaire. Les autres, au contraire, ont une cause tout à fait opposée, car les effets stimulants des apports extérieurs ne se sont pas fait sentir partout. Certaines activités sont demeurées stationnaires, d'autres sont en voie de régression. Quels moyens avons-nous, sur quels moyens pouvons-nous compter, comment devons-nous en user pour régler le cours de cette évolution, tantôt accélérée et tantôt hésitante ?

\* \* \*

L'impression qui domine lorsqu'on arrive à Papeete est celle d'une activité intense. Ne serait-on pas averti qu'on en découvrirait promptement la cause et c'est, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le doyen, directe ou indirecte, la présence du Centre d'expérimentations du Pacifique.

L'incidence du Centre d'expérimentations sur l'économie du Territoire a été maintes fois soulignée et analysée. On peut la mesurer avec plus de précision aujourd'hui, après une année où les travaux sont entrés dans leur phase active, sans atteindre pourtant le rythme qu'ils ont pris et qu'ils vont conserver jusqu'à la fin de l'année 1965.

Pour ce qui est de l'année écoulée, si nous considérons le volume et la valeur des importations du Territoire, nous constatons que le tonnage a atteint environ 190.000 tonnes, pour une valeur de cinq milliards quatre cents millions de francs Pacifique. Par rapport à 1963, la croissance fait un véritable bond, puisque les chiffres sont passés du simple au double.

Pour 1965, il ne peut s'agir encore que de prévisions. Mais, si l'on tient compte des résultats du premier trimestre, les importations devraient atteindre cette année un tonnage d'environ 280.000 tonnes pour une valeur qui devrait être de l'ordre de 7 milliards de francs.

On peut considérer comme certain que, sans l'implantation du CEP en Polynésie, le tonnage des importations n'aurait pas atteint 100.000 tonnes en 1964. On peut donc estimer que cet organisme, aussi bien par lui-même que par l'effet sur la consommation des redistributions de revenus dans le circuit économique local, a provoqué l'an passé l'importation d'environ 90.000 tonnes de marchandises, qui représentent une valeur de deux milliards sept cents millions de francs Pacifique.

Cet afflux de marchandises a eu pour conséquence notamment des recettes budgétaires supplémentaires que l'on peut maintenant évaluer et qui sont de l'ordre de 200 millions de francs.

Il a provoqué, en outre, une progression des investissements privés qui atteint 235 % en moyenne par rapport à 1962. Mais, dans certains secteurs, cette progression est bien plus forte encore, particulièrement en ce qui concerne le commerce, où le pourcentage a presque quintuplé, et l'immobilier où il a été multiplié par quatre.

Il faut considérer, d'autre part, qu'outre les réalisations qui lui sont propres, le CEP a provoqué ou complété des aménagements dont la réalisation n'aurait pu être envisagée sans doute dans des délais aussi rapides. Je veux parler, entre autres, de l'extension du Port de Papeete, qui va représenter un investissement de près d'un milliard de francs Pacifique, de l'augmentation de la puissance de la centrale électrique de Papeete, de la construction de la route de l'Ahonu ou encore du centre scolaire interilles de Hao, sans compter des travaux de moindre importance.

Nous espérons que cette aide directe va prendre plus d'ampleur encore lorsque les grands travaux seront terminés, et qu'une bonne partie du matériel du CEP pourra être mise alors à la disposition du Territoire pour des chantiers d'intérêt général.

Enfin, — le Ministre des Armées l'annonçait il y a quelques semaines au Conseil de Gouvernement, — le CEP est décidé

à employer, dans la phase de fonctionnement, un nombre sensiblement plus élevé de jeunes Polynésiens auxquels aura été donnée au préalable une formation professionnelle appropriée.

Le tableau, il est vrai, n'est pas sans nuages. Comme vous l'avez dit, Monsieur le doyen, tout n'est pas parfait : la circulation est difficile, les loyers sont élevés, le coût de la vie augmente, certains problèmes sociaux ont pris de l'acuité : mais ce sont là phénomènes habituels dans les pays en expansion. Peut-on sincèrement continuer à s'en plaindre si l'on compare les inconvénients immédiats et les perspectives d'avenir ? Le CEP et les entreprises annexes ont distribué, pendant l'année 1964, 125 millions de salaires à la seule main-d'œuvre polynésienne. En 1965, 70 millions ont été répartis au cours du premier trimestre, ce qui laisse prévoir qu'à la fin de l'année les travailleurs du Territoire auront perçu la somme de 300 millions de francs ! Pour la première fois, tous les habitants de la Polynésie peuvent participer à l'expansion économique, jusqu'aux habitants des lointains archipels, puisque la diffusion des salaires payés sur les sites atteint maintenant des régions qui étaient restées jusqu'alors à l'écart de l'enrichissement. J'ai pu constater personnellement aux Tuamotu, aux Iles Sous-le-Vent, à Huahine en particulier, — et plusieurs conseillers ont pu faire avec moi la même remarque — combien on se félicitait dans ces îles d'un plein emploi qui permet aux travailleurs d'améliorer leur habitat, de s'équiper en biens de toute nature et de faire des projets d'avenir, ce qui n'était permis, jusqu'à une époque récente, qu'à quelques rares privilégiés.

Mais il ne serait pas exact d'attribuer au seul CEP le mérite de l'élévation du niveau de vie. En 1964, malgré l'attrait des Jeux de Tokyo et de la Foire Internationale de New-York, 13.000 touristes ont séjourné dans le Territoire, y laissant 462 millions de devises. Et les perspectives pour 1965 sont plus encourageantes encore puisqu'au cours des deux premiers mois, le nombre des entrées a augmenté de 27 % par rapport à la période correspondante de 1964, ce qui donnerait, à ce rythme, plus de 17.000 visiteurs dans l'année.

Sur le plan financier, le résultat des activités que je viens d'évoquer se traduit par une aisance budgétaire certaine. L'exercice 1964, qui vient d'être clos, laisse apparaître un excédent de recettes de l'ordre de 240 millions, qui portera le montant de la caisse de Réserve à 290 millions. Après déduction des autorisations accordées au titre de 1965, il subsistera un disponible de l'ordre de 45 millions.

Pour ce qui est de l'exercice 1965, les résultats constatés au cours du premier trimestre font apparaître, dans le seul domaine des impôts indirects, des plus-values qui se chiffrent à près de 36 millions. C'est donc un premier collectif budgétaire d'un montant de 90 millions environ qui sera soumis à l'Assemblée au cours de la présente session.

Mais en face de ces secteurs en expansion, il est d'autres activités, — dont certaines ont constitué, pendant un demi-siècle, le support de la vie économique du pays —, qui sont maintenant stationnaires ou en régression, ou bien même qui sont sur le point de s'arrêter.

L'année écoulée a été marquée par une profonde modification de la structure, des habitudes et du niveau de vie du milieu rural. Répondant à l'appel des chantiers de grands travaux, plusieurs milliers d'hommes jeunes, — presque toute la partie active du monde rural —, ont quitté la terre et se sont transformés, au moins provisoirement, en manœuvres. Les conséquences de cette migration, qui touche 85 à 90 % des travailleurs agricoles, sont profondes.

Il n'en n'est pas résulté, il est vrai, sur le volume de la production, les effets qu'on aurait pu craindre, car, fort heureusement, il s'est produit, dans les propriétés familiales, au départ de celui qui en était le chef ou l'élément actif, une redistribution des tâches qui a démontré la souplesse de ce genre d'exploitation.

L'exode des jeunes travailleurs a eu pourtant une conséquence inquiétante = le ralentissement des travaux destinés à placer l'économie agricole du Territoire en meilleure posture, à la faire passer progressivement de l'économie de cueillette à une économie agricole intensive. C'est en effet la fraction la plus entreprenante et la plus dynamique du monde rural qui, depuis quelques années, s'attaquait progressivement à cette transformation, et les résultats obtenus en 1963 dans ce domaine permettaient d'augurer favorablement de l'avenir. Or, c'est cette même fraction qui s'est — provisoirement — détournée de ces travaux, de rapport lointain, pour une activité salariée de rapport immédiat. Le bilan des nouvelles plantations est donc, en 1964, en forte régression sur celui de 1963, et une partie des plantations nouvelles créées les années précédentes est abandonnée ou livrée à une surveillance insuffisante.

Sans doute, dans le même temps, le revenu des foyers ruraux s'est-il accru dans des proportions considérables. A des revenus d'origine agricole de niveau sensiblement égal, sont venus s'ajouter en effet les salaires gagnés sur les chantiers, et cet apport n'a pas manqué d'entraîner, comme je l'ai déjà indiqué, un relèvement important du niveau de vie de la famille rurale.

Il n'empêche que le phénomène est inquiétant. S'il est vrai, en effet, que la seule façon de consolider le revenu des agriculteurs et de leur permettre de suivre l'ascension du niveau de vie général est d'augmenter le volume et la valeur de la production, en diminuant le nombre des bras qui s'y emploient, il s'ensuit que l'agriculture polynésienne doit être intensive ou bien alors qu'elle déperira et que le fossé entre le monde rural et les autres secteurs se creusera chaque année davantage. C'est de cela qu'il faut nous persuader et persuader les agriculteurs. Défendre l'agriculture ne veut pas dire soutenir artificiellement un type d'exploitation non viable. Cela veut dire aider l'exploitation familiale, lui permettre de pro-

luite dans des conditions de rentabilité se rapprochant le plus possible de celles des autres secteurs de l'économie.

Votre Assemblée a pris récemment plusieurs mesures destinées à généraliser la formation agricole des jeunes et des cadres, à mettre en place dans tout le Territoire un réseau de parcelles de démonstration de culture intensive. Il est souhaitable que les conseillers territoriaux contribuent maintenant à créer dans les districts le climat nécessaire à la petite révolution agricole qui devrait se produire lorsque rentreront chez eux les ruraux qui n'auront pas été détournés définitivement de la terre par un emploi salarié.

Grâce aux facultés d'adaptation de la famille polynésienne, nous avons vu que la production avait pu se maintenir dans certains secteurs. Les exportations de coprah, en particulier, ont atteint 24.800 tonnes pour une valeur de 336 millions, marquant ainsi un progrès de 6 % par rapport à 1963.

Par contre, la production de nacre, qui avait fortement augmenté, ne paraît pas devoir s'inscrire dans une perspective très favorable. Les offres de bétail local ont diminué et les apports de poisson sur le marché de Papeete ont marqué une régression de près de 6 % par rapport à 1963.

Pourtant, dans le domaine de l'élevage, grâce à l'équipement moderne de la station de Taravao, il a été possible d'apprécier les qualités de précocité que manifestent les produits des reproducteurs charolais qui ont été introduits dans le Territoire en 1961. Les conditions sont donc maintenant réunies pour le développement d'une infrastructure plus large indispensable à l'extension de la production de viande.

Au cours des derniers mois, la mer est venue apporter à la Polynésie les promesses d'une ressource nouvelle. Les premières perles de culture ont été récoltées en janvier dernier à Bora-Bora. Il reste maintenant à définir les statuts de la société qui aura la charge de faire passer la perliculture au stade de l'exploitation industrielle et à lui donner les moyens qui lui seront nécessaires pour affronter la compétition internationale.

Mais si l'agriculture et l'élevage conservent intacts leurs chances pour l'avenir, il est un secteur où l'arrêt du travail présente un caractère inéluctable.

La Compagnie Française des Phosphates d'Océanie, qui avait commencé à exploiter les gisements de Makatea en 1908 va fermer ses portes en 1966.

Elle aura jusqu'au bout maintenu un rythme de production élevé, qui s'est même accru de 16 % en tonnage en 1964. Une légère amélioration des cours, qui avaient fléchi de 4 % s'est manifestée au cours du premier trimestre 1965, pendant lequel 14.000 tonnes ont été exportées.

L'arrêt du travail sur ce chantier, qui fut pendant si longtemps le premier de Polynésie, entraînera pour le budget une perte annuelle de 80 millions. L'épuisement probable du gisement étant prévu pour le milieu de l'année 1966, c'est donc une diminution de recettes de 40 millions environ qu'il convient d'envisager pour l'an prochain.

\* \* \*

Ainsi, malgré l'activité intense des très nombreux secteurs qui touchent, de près ou de loin, au CEP, malgré l'essor continu du tourisme, malgré les satisfactions apportées par le plein emploi, l'unification des zones de salaire, les efforts de la SETIL et du Crédit de l'Océanie, malgré un enrichissement général que personne ne songe à nier, des zones d'ombres subsistent.

Les chiffres sont là pour rappeler à la prudence ceux qui seraient tentés de juger selon les seules apparences. Nos exportations n'ont pas atteint 1 milliard de francs CFP en 1964 : elles ont à peine dépassé 200 millions pour le premier trimestre 1965, tandis que les importations s'élevaient, pour les périodes correspondantes, à 5 milliards 400 millions et 1 milliard 400 millions.

En d'autres termes, la balance commerciale accuse en 1964 un déficit apparent de 4 milliards 400 millions. En 1965, ce déficit dépassera les 6 milliards. (Je rappelle au passage le chiffre de 1959 = 85 millions seulement de déficit). Il est vrai qu'une fois replacé dans la balance des comptes, le déficit se trouve couvert par les transferts monétaires correspondants aux investissements privés, français et étrangers, aux investissements publics et aux recettes de change provenant du tourisme.

Il n'en reste pas moins que le déséquilibre est excessif et que l'aspect florissant de notre économie repose essentiellement sur les apports de l'extérieur. Même si on ne peut raisonnablement espérer combler entièrement la différence qui sépare actuellement production et consommation, nous devons cependant nous efforcer d'étudier et d'appliquer efficacement les solutions qui permettront d'atténuer progressivement cette différence, en développant encore les ressources actuelles et en encourageant l'extension des activités de relais.

\* \* \*

Augmenter les revenus de la terre et de la mer, encourager le développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent, favoriser les investissements nouveaux, apporter à la jeunesse polynésienne les moyens d'un développement harmonieux, telles sont les grandes lignes d'une action que le conseil de gouvernement entend mener avec l'approbation et l'appui de votre Assemblée.

« La transformation du Territoire en pays moderne », tel était déjà en 1946 l'objectif du FIDES. Bien du chemin a été parcouru depuis cette date et pourtant, plus que jamais, la formule reste actuelle et vivante. Les relais dont chacun éprouve la nécessité seront forgés par cet outil, qui a déjà rendu de si grands services et qui va désormais prendre sa place dans le V<sup>e</sup> Plan.

Les caractéristiques, la procédure et les objectifs du V<sup>e</sup> Plan ont été exposés dans le discours d'ouverture de la dernière session et précisés lors de la mission de M. l'Inspecteur Videau. Je ne m'y étendrai pas. On doit savoir cependant que le bilan, ce document de base qui conditionne la conception du Plan

et retrace, secteur par secteur, le résultat des efforts de développement accomplis depuis 1961, est maintenant connu. Il permettra de définir les lignes de force du développement économique et social du Territoire. Les ressources du budget local et les apports de l'Etat, aussi bien que la masse disponible de l'épargne privée, française et étrangère, feront l'objet d'une coordination et d'une synchronisation qui n'avaient pu jusqu'ici être réalisées, en tenant compte désormais du fait que le niveau de vie de la Polynésie est celui d'un pays moyennement développé.

Maintenant, donc, toutes les ressources vont être rassemblées dans la poursuite d'un programme commun, maintenant nous allons pouvoir regarder plus loin, embrasser un horizon plus vaste. Les obstacles se révéleront à l'avance, nous pourrons les mesurer, et, nos pas étant éclairés, il sera possible enfin de diriger et d'assurer notre marche.

Où doit-elle nous conduire ? A quoi appliquer notre réflexion et nos efforts ?

Le premier objectif, — comme le rappelait mon prédécesseur l'an dernier à la même époque, — est assurément « de soutenir les activités traditionnelles, afin d'assurer aux populations rurales une source constante de revenus et de les faire participer plus largement à l'approvisionnement d'un marché intérieur en expansion ».

En matière de production agricole, nous l'avons vu, les efforts doivent tendre à l'avènement d'une exploitation intensive. C'est dire que la régénération de la cocoteraie, les encouragements au développement de la culture du café, du cacao, du poivre, des cultures maraichères, l'effort de valorisation de l'enseignement agricole, doivent être maintenus et même accentués.

Mais comment assurer aux producteurs de coprah, les plus nombreux et les moins favorisés, une amélioration sensible, mais aussi une amélioration durable de leurs revenus ? Il n'est pas d'autre voie, semble-t-il, que l'implantation dans le Territoire d'une industrie de transformation, sous la forme d'une huilerie capable de traiter l'ensemble de la production. En effet, le procédé des subventions systématiques est empirique et lourd de conséquences pour l'avenir. Il ne peut constituer qu'un moyen temporaire d'améliorer une situation défavorable. Son financement, limité au recours à la fiscalité sur la consommation, entraîne forcément une augmentation des prix qui se répercute sur l'ensemble de la consommation et atteint, en dernière analyse, ceux-là même auxquels on a le désir de venir en aide.

Au contraire, une participation budgétaire au financement d'une huilerie aura pour effet de valoriser la production et d'accroître, par rapport à l'exportation des amandes, la valeur qui leur est ajoutée localement. En outre, l'apparition sur le marché local de tourteaux convenant à la nourriture du bétail apportera au monde rural un appoint intéressant.

L'implantation et le développement d'une telle industrie posent sans doute les problèmes classiques de la rentabilité de l'exploitation, de la rémunération du capital et de la

reconversion du système de commercialisation. On doit être cependant convaincu que l'huilerie constitue l'un des atouts du Territoire dans sa lutte contre une récession éventuelle. Aussi avons-nous le ferme espoir de voir céder sans trop de résistance les obstacles que l'on pourrait être tentés d'élever devant la réalisation de ce projet...

Dans le même domaine des activités traditionnelles, une part plus importante doit être faite à l'élevage, c'est-à-dire aux mesures propres à améliorer la qualité du bétail et la qualité des pâturages. En effet, l'accroissement de la population et le développement du tourisme ouvrent à cette activité des débouchés plus larges et la promesse de revenus intéressants. Et il n'est pas au-dessus de nos forces, je crois, que de prétendre au moins à la satisfaction de nos propres besoins.

Nous pourrions même viser plus haut en ce qui concerne la pêche. Les ressources de la mer sont si abondantes et si diverses que leur exploitation peut être envisagée de façon industrielle et donner lieu à un commerce d'exportation. Des étrangers nous donnent chaque jour l'exemple de ce que l'organisation et le travail peuvent tirer de nos eaux. Ne pouvons-nous les imiter, et, pourquoi pas, les supplanter ? Le problème mérite au moins un examen attentif. Aussi allons-nous réserver à cette étude, dans le plan quinquennal, la place qu'elle mérite.

Mais notre plus grande espérance est ailleurs, dans une activité qui vient à peine de prendre naissance et dont les premiers pas pourtant sont les promesses d'une constitution robuste et d'une heureuse croissance — je veux parler de l'industrie touristique. En effet, il n'a même pas fallu quatre années pour que le tourisme devance toutes les autres activités et devienne, sans conteste, la première ressource du pays. Écoutons les chiffres. En 1964, les touristes ont laissé dans le Territoire l'équivalent de 462 millions de francs Pacifique, alors que les exportations de phosphates ont rapporté 421 millions et les exportations de coprah 336 millions. Par rapport à l'ensemble de nos exportations, les recettes touristiques ont représenté, en 1964, un pourcentage de 46 %. Au vu des résultats du premier trimestre, les prévisions pour l'année 1965 laissent espérer un pourcentage de 65 %.

Nous sommes donc fondés à dire que l'avenir économique de la Polynésie repose sur le tourisme. Aussi les prévisions qui vont être inscrites dans le Ve Plan, — et qui portent sur 36.000 visiteurs en 1966, pour atteindre 70.000 en 1970 — ne doivent-elles pas apparaître comme exagérément optimistes.

Encore faut-il, chemin faisant, que les effets conjugués du secteur privé et de la puissance publique aboutissent à réunir toutes les conditions dont dépend ce développement rapide.

Et d'abord, nous devons nous préoccuper de porter à un millier de chambres au moins la capacité hôtelière du Territoire, c'est-à-dire de tripler à peu près la capacité actuelle. L'effort n'est pas petit. Aussi le Conseil de Gouvernement se propose-t-il de soumettre bientôt à votre Assemblée un

érie de mesures destinées à stimuler les investissements dans ce domaine.

L'effort devra être plus marqué encore en ce qui concerne l'infrastructure, dont le développement n'a pas suivi le même rythme. Ce n'est qu'à une date récente, en effet, que des opérations à caractère essentiellement touristique ont pu être financées sur la section générale et sur la section locale du FIDES. Pour combler ce retard, nous nous proposons d'inscrire dans le V<sup>e</sup> Plan toute une série d'opérations — aménagement du site d'Utu Maoro, construction de routes d'intérêt touristique, construction d'aérodromes, promotion de l'artisanat, édification d'un centre culturel, d'un musée, d'un aquarium, l'une salle de convention, que sais-je... — toute une série d'opérations, donc, qui vont avoir pour effet de mettre en valeur les ressources exceptionnelles de ce pays et d'ajouter d'autres attraits encore aux attraits qu'il exerce déjà sur ses imaginations.

Dans ce rapport, traditionnellement consacré à la situation économique et financière du Territoire, je n'ai évoqué jusqu'ici que les activités directement productrices. Mais les autres activités ne sont pas moins importantes, parce qu'elles sont la condition du développement économique et du progrès général. Je veux parler d'abord de l'Administration — qui gère la chose publique et qui est le régulateur, mais aussi le moteur de l'activité générale —, de la Santé, — qui soigne le corps social, mais dont le rôle doit être, plus encore, de prévenir les dangers qui le menacent —, de l'Enseignement, — qui prépare et qui forme la jeunesse aux responsabilités de l'âge adulte.

L'effort qui a déjà été accompli doit demeurer soutenu dans ces trois domaines, si nous voulons maîtriser, maintenir et diriger comme il convient l'élan qui a commencé de soulever la Polynésie. Les structures de l'Administration ont besoin d'être promptement modernisées et adaptées aux tâches nouvelles, au rythme plus pressé de l'évolution. C'est cette étude, de première importance, que nous avons l'intention de confier à M. de BOUTELLER qui vient d'y consacrer plusieurs années en Nouvelle-Calédonie et dont l'expérience nous sera très précieuse. De son côté, la santé doit accentuer encore l'effort méritoire qui a déjà été entrepris dans le sens de la médecine préventive et sociale, et aussi dans le sens de la recherche.

Quant à l'enseignement, dont les progrès, au cours de ces dernières années, ont été sensibles, il lui reste à parcourir maintenant l'étape décisive car, si l'enseignement primaire est maintenant ouvert à tous les enfants du Territoire, la qualité de cet enseignement n'est pas partout égale. Le nombre des maîtres suppléants est encore beaucoup trop élevé : 240 pour 507 classes, soit près de la moitié ! Si l'on précise que ces écoles de Papeete, Pirae et Faaa emploient à elles seules le tiers des maîtres titulaires, on comprend que, dans les archipels, la proportion des suppléants par rapport aux titulaires soit de l'ordre environ de dix pour un. Il y a donc là, sous ces apparences satisfaisantes, un déséquilibre réel, une lacune dangereuse. A quoi bon multiplier les constructions nouvelles,

accueillir à chaque rentrée des troupes grossissantes de nouveaux élèves, si c'est pour en remettre le soin, trop souvent, à un personnel dont la bonne volonté ne peut remplacer l'insuffisance de culture générale et de formation professionnelle ? Il ne serait pas sain de laisser se prolonger une telle situation. Vous la connaissez d'ailleurs et je ne fais que la rappeler, avant que le Conseil de Gouvernement ne vous soumette les mesures qui lui paraissent propres, sinon à porter à cette carence un remède définitif, du moins à la réduire progressivement et à remplacer aussi rapidement que possible par une égalité véritable l'égalité trompeuse qui règne actuellement dans l'enseignement primaire.

Mais ce n'est pas tout. Au développement économique accéléré, doit correspondre un développement parallèle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique, j'entends un développement contrôlé, orienté aussi exactement que possible, de façon à répondre aux besoins particuliers du Territoire. Les prévisions du V<sup>e</sup> Plan vont tenir compte de ces préoccupations, comme elles tiennent compte déjà, depuis le passage du Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, de la nécessité de faire rattraper à ce pays le retard qu'il a pris, malgré les programmes FIDES et l'effort de l'initiative privée, dans le domaine de l'équipement sportif et socio-éducatif. Ces prévisions, vous les connaissez, puisque vous avez approuvé déjà, dans ses grandes lignes, le plan d'équipement sportif du Territoire et que vous avez pris l'engagement, comme l'a fait de son côté la Commune de Papeete, de consacrer à sa réalisation la part qui revient à la collectivité territoriale.

Monsieur le Doyen, avec quelque sévérité peut-être, vous avez taxé de légèreté la jeunesse polynésienne. La légèreté est un charme, à condition de ne pas s'y complaire trop longtemps. Mais pour cela, faut-il voir s'ouvrir devant soi un avenir de travail et de promotion. Et c'est notre rôle à nous de préparer cet avenir, de proposer à la jeunesse des buts qui la soulèvent et qui la sauvent d'une inaction qui finit, un jour, par perdre ses attraits, qui détend tous les ressorts de l'âme et qui se referme sur l'esprit comme une prison.

L'avenir du Territoire, l'avenir que nous pouvons proposer aux ambitions de la jeunesse, j'ai essayé tout à l'heure, à propos du V<sup>e</sup> Plan, d'en esquisser à grands traits la forme et le visage. Le programme que nous sommes en train de bâtir est-il trop ambitieux ? A ne considérer que les ressources, je ne le crois pas. Toutes les conditions sont maintenant rassemblées, — richesses naturelles, moyens de communication et moyens de diffusion à l'échelle du monde —, pour développer dans le pays la grande industrie touristique dont il a besoin pour rétablir et assurer l'équilibre de son économie. C'est affaire d'organisation et affaire d'investissement.

Mais c'est là précisément où commence l'incertitude. L'investissement doit être pris au sens le plus général, car l'apport public, quelque essentiel qu'il soit, ne saurait suffire à la tâche. Rien de profond, rien de durable ne peut se faire sans l'effort privé. Or, si hommes d'affaires et financiers

montrent de plus en plus d'intérêt à l'endroit de la Polynésie, si les disponibilités ne manquent pas, pourtant le mouvement n'a pas la franchise et l'ampleur qui seraient nécessaires pour donner une impulsion décisive à l'industrie nouvelle sur laquelle reposent les espérances du Territoire. Manquerait-on de confiance en nous ? Je crois qu'il nous faut, là-dessus, nous interroger très sincèrement. Et pour inspirer confiance aux autres, avons-nous assez confiance en nous-mêmes ? Ne sommes-nous pas divisés à l'excès, embarrassés de querelles et de nostalgie désuètes, qui nous détournent de l'essentiel ? Répondons-nous à l'attente de la jeunesse ? Il est visible qu'elle a soif de mieux-être, de promotion, de progrès, qu'elle ne veut plus demeurer à l'écart, mais participer à la grande aventure du siècle. Elle le dit clairement chaque fois qu'elle peut faire entendre sa voix. Elle l'a fait il y a quelques

jours. Elle aura l'occasion bientôt de le faire encore, dans toutes les villes, mais aussi dans tous les districts de la Polynésie, et je crois que sa réponse ne changera pas. Écoutez cette voix ! Choisissons une bonne fois la route et avançons-nous hardiment. Nous y trouverons des obstacles. Si l'on nous voit résolu à les franchir, alors l'aide des autres ne nous sera pas marchandée, et d'abord l'aide de la France.

Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte votre première session ordinaire de l'année 1965.

Vive la Polynésie Française !

Vive le Général de GAULLE !

Vive la France !